





Compte-rendu

de l'atelier « Nos attentes pour l'élaboration du plan guide » du projet renouvellement urbain du quartier de l'Encan





crédits photo : CAPB / Côté SUD Photo

Sommaire

- 1. Le statut de l'atelier
- 2. Informations sur le projet de renouvellement urbain du secteur de l'Encan
- 3. Les échanges avec les participants
- 4. Restitution des temps contributifs
 - 4.1. Les premières attentes des participants
 - 4.2. Les critères de qualité pour le projet

1. Le statut du compte-rendu de l'atelier

Le présent document est la restitution des deux ateliers de travail qui se sont tenus mardi 5 novembre et jeudi 14 novembre 2024 de 18h30 à 21h30, respectivement à la chapelle du couvent des Récollets et dans l'espace polyvalent Guy Poulou à Ciboure.

Ces deux premières séances de travail se sont organisées en deux temps :

Un premier temps informatif sur :

- Le périmètre et les ambitions du projet portées par Eneko ALDANA-DOUAT (maire de Ciboure) et Jean-René ETCHEGARAY (Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque et Maire de Bayonne)
- Les acteurs et le calendrier du projet présentés par Julie BALLARIN et Marine BAREILLE (Direction de l'aménagement CAPB)
- La démarche de concertation énoncée par Claire CHAUSSADE (Agence de concertation Débats Demos by Lissen)
- La conception du plan guide et les premiers éléments de diagnostic relayés par Astrid WERTHEIMER (Atelier d'Urbanité Roland Castro)

Une séquence de questions/ réponses a clôturé le temps informatif.

Un second temps contributif durant lequel les participants ont formulé leurs attentes et propositions pour l'aménagement du site. Pour ce faire :

- o Les citoyens ont travaillé dans un premier temps par tables pour formuler collectivement leurs attentes et les critères de qualité du projet. Pour cela des fiches thématiques étaient à leur disposition.
- o Puis, après avoir pris connaissance de l'ensemble des contributions, ils ont individuellement indiqué (à l'aide de gommettes) les propositions qu'ils soutenaient et celles avec lesquelles ils n'étaient pas en accord ou qu'ils ne jugeaient pas prioritaires.

C'est un total de 200 personnes (120 participants le 5.11 et 80 le 14.11) qui se sont exprimées et **609** propositions ont été formulées à cette occasion.

2. Informations sur le projet de renouvellement urbain du secteur de l'Encan

Le support de présentation diffusé en séance est disponible sur les sites Internet de la Ville et de la Communauté d'Agglomération Pays Basque. Le compte-rendu reprend ci-dessous les propos introductifs de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY et Monsieur Eneko ALDANA-DOUAT.

2.1 Les ambitions du projet – Jean-René ETCHEGARAY (Président de la Communauté d'agglomération Pays Basque, Maire de Bayonne)

Jean-René Etchegaray remercie les participants de leur présence nombreuse pour ce premier atelier de concertation dans le cadre de l'élaboration du plan guide sur le projet de renouvellement urbain du quartier de l'Encan.

Il rappelle ensuite le rôle de la communauté Pays Basque, compétente depuis fin 2018 en matière d'opérations d'aménagement mixtes d'intérêt communautaire. C'est dans ce cadre qu'elle accompagne aujourd'hui la ville de Ciboure dans le renouvellement urbain du secteur de l'Encan. Il rappelle que le projet est d'abord le fruit d'un long travail d'acquisition foncière, que les collectivités locales, Ville puis Communauté Pays Basque, ont mené depuis 2015 et qui se poursuit aujourd'hui à l'amiable avec les propriétaires privés souhaitant vendre, et avec le Département sur le foncier des anciens entrepôts du tramway en cœur de site.

Il décrit le projet sous différents prismes :

- Un quartier à la hauteur des enjeux climatiques et des besoins en logement.

M. Etchegaray précise que le projet vise à développer un quartier qui réponde aux enjeux de transition écologique, comme le montre le choix politique de « construire la ville sur la ville », plutôt que de participer à l'étalement urbain au détriment des zones agricoles ou naturelles en périphérie. Il précise que le projet doit poursuivre l'ambition communautaire inscrite dans le Programme Local de l'Habitat, de production de logements accessibles aux ménages du territoire via la construction d'au moins 75% de logements sociaux.

Il sera attentif au fait que le **quartier soit résilient** face **aux périodes de fortes pluies**, car le site se situe en zone inondable et le projet devra être conçu pour faire face au risque et précise qu'il devra aussi faire **face aux périodes de canicule**, car le site est aujourd'hui complètement imperméabilisé et présente un potentiel important de lutte contre l'effet « îlot de chaleur urbain ».

- Un quartier vivant et connecté en termes de mobilité

Le souhait est d'avoir un projet mixte avec une programmation également tournée vers les services, les commerces et l'économie productive. M. Etchegaray évoque l'artisanat avec la boucherie Aizpurua et l'entreprise Kusiak dont le maintien sur site est souhaité. Enfin, il souhaite que le quartier soit connecté à la ville autant qu'aux infrastructures routières. Ainsi, il précise que le Syndicat des mobilités de la Communauté Pays basque et la communauté Pays Basque investissent déjà sur

deux projets d'infrastructures communautaires de mobilités majeurs, en lien avec le futur quartier :

- . Le futur pôle d'échange multimodal de Saint-Jean-de-Luz / Ciboure à moins de 15 minutes à pied de l'Encan et la ligne express littorale qui passera en limite du périmètre projet. Ces équipements bénéficieront aux futurs habitants et usagers du quartier.
- Le développement des mobilités actives comme le vélo ou la marche sur le quartier de l'Encan accompagnera l'utilisation des transports en commun, favorisera l'intermodalité et fera de l'Encan un **quartier apaisé et sécurisé pour tous.**

Le président de la communauté Pays Basque évoque le processus de concertation en précisant que la Communauté Pays Basque et la ville ont souhaité ouvrir, en complément des études de programmation urbaine, un vaste processus de démocratie participative ayant pour objectif d'aider les élus et les concepteurs à dessiner le visage du futur quartier de l'Encan.

Pour lui, cette implication citoyenne est fondamentale à l'heure du changement climatique dont nous subissons les conséquences dès à présent et qui va s'intensifier dans les années à venir.

Il précise qu'à l'Encan comme ailleurs, l'enjeu est désormais de concevoir des projets d'aménagement en conscience, et qu'il est nécessaire de le faire avec toutes les forces vives, les citoyens, afin de créer des conditions de vie soutenables pour les générations à venir.

Jean-René Etchegaray conclut son intervention en indiquant que le projet va se nourrir de la concertation citoyenne, des propositions des habitants, qui relèvent de leur quotidien, de leur ressenti et c'est cela qui sera le plus précieux lors de ces ateliers.

2.2 Les ambitions du projet – Eneko ALDANA-DOUAT (Maire de Ciboure)

Le maire de Ciboure commence son intervention en remerciant les Cibouriens pour leur participation massive à ce temps de concertation citoyenne. Il rappelle qu'il s'agit du quatrième temps, le plus fort, les premiers ayant débuté dès le mois de septembre avec la rencontre des comités de quartier de Ciboure, une phase d'enquête terrain et deux sessions de déambulation organisées il y a 3 semaines avec une soixantaine de participants. Eneko Aldana-Douat se félicite de l'engouement avec plus d'une centaine de participants qui traduit la grande envergure du projet, comme a pu l'être celui de Marinela dans les années 60/70 ou encore celui de Zubiburu dans les années 2000.

Pourquoi le quartier de l'Encan?

Il revient sur la genèse du projet, lancé par son prédécesseur en 2015 : l'attractivité de Ciboure est à la fois une immense force pour le territoire mais constitue aussi une faiblesse car bon nombre de personnes souhaitent s'installer à Ciboure créant une pression immobilière qui empêche les Cibouriens de rester vivre à Ciboure. Il précise que statistiquement, Ciboure, malgré son statut de ville côtière dynamique, perd en population car une grande partie de celle-ci ne peut plus se loger.

Le maire explique que la solution réside dans la production de logements, avec en ligne de mire, une obligation légale, la loi SRU, qui oblige les communes à produire 25% de logements sociaux. Le maire précise qu'aujourd'hui la commune de Ciboure

a du retard avec 14% de logements sociaux, même si ce retard a diminué ces deux dernières années du fait de l'émergence de projet de logements (Briand, Amarra, et Iturri Alde). Pour atteindre l'objectif de 25% de logements sociaux, deux problématiques sont à prendre en compte : la taille de la ville, l'une des plus petites de la côte en superficie, juste derrière Guéthary et les lois qui empêchent l'étalement urbain. De fait, le potentiel foncier de la ville est très limité, la seule possibilité étant de repenser la ville dans la ville, d'où le choix du quartier de l'Encan.

Pour qui?

Le maire précise qu'à l'occasion de ses permanences les vendredis après-midi, la moitié des rendez-vous concerne la problématique des logements pour des Cibouriens qui habitent, travaillent à Ciboure et qui, malgré des revenus corrects, ne peuvent plus se loger à cause de la forte pression du marché immobilier. Il donne l'exemple de l'opération Iturri Alde en centre-ville qui est en train d'être livrée : 60% des logements produits sont des logements sociaux et 90% des futurs habitants sont cibouriens. Concernant les 10% restants, il s'agit de personnes qui vivent, travaillent dans le bassin de vie de la Nivelle (Saint-Jean-de-Luz, Ascain, Urrugne). Le maire précise le profil des habitants des logements sociaux, Cibouriens, de toute génération et met l'accent sur les retraités qui n'ont pas suffisamment de revenus pour payer leurs loyers.

Il nuance ensuite ce que l'on peut attendre d'un projet de logements et précise qu'il ne s'agira pas d'une cité dortoir mais bien de réfléchir à un nouveau quartier en se basant sur les expériences de Marinela et Zubiburu, pour faire un quartier qui réponde aux besoins des habitants et de ceux qui gravitent autour, en créant un lien entre le quartier historique de Marinela et Zubiburu. L'idée est de retrouver une centralité en proposant des commerces, le maintien de l'activité économique existante, l'anticipation des problématiques de circulation et stationnement.

M. Aldana-Douat précise que ces réflexions devront se faire en lien avec les enjeux environnementaux de l'époque : revégétaliser pour améliorer le cadre de vie avec des étés de plus en plus chauds, désimperméabiliser pour créer des îlots de fraîcheur. En effet, le maire précise que le quartier ayant une topographie en cuvette, cela accentue le risque inondation. Cette problématique sera réfléchie dans le cadre du projet.

Enfin, le maire évoque les futures infrastructures à implanter pour en faire un espace de rencontres, avec notamment la réinstauration du mur à gauche. Cela doit être pensé, réfléchi, collectivement avec les élus, les techniciens et les Cibouriens. C'est à la fois une opportunité pour la ville de rattraper son retard en matière de logement social mais aussi de penser à des aménagements qui vont durer.

Le maire poursuit son intervention en évoquant la concertation mise en place, qui se veut sincère : toutes les idées ne seront pas retenues mais une raison sera toujours donnée. Tout ne sera pas mis à débat.

En effet, le projet se fera, car le projet a été voté à l'unanimité en conseil municipal en 2021 avec 75% de logements sociaux. C'est un des rares projets à avoir été voté à l'unanimité ce qui démontre son caractère indispensable pour la ville de Ciboure.

Le maire conclut en remerciant les Cibouriens de leur présence et en les incitant à s'exprimer sans peur dans le cadre de cette concertation. Les contributions seront lues, entendues. C'est le moment de tout imaginer, viendront ensuite les temps difficiles d'arbitrage.

3. Les échanges avec les participants

Un temps d'échanges en plénière a permis aux participants de poser une dizaine de questions aux intervenants lors de chaque atelier. Les autres questions ont été traitées directement aux tables de travail grâce à la mobilisation des élus et techniciens.

Sur les logements

Question : Deux participants se sont demandés combien de logements seront construits ?

 Eneko Aldana-Douat, maire de Ciboure indique que l'on ne connaît pas le chiffre exact aujourd'hui. Le PLU donne une fourchette comprise entre 250 et 460 logements. Les études nourries de la concertation permettront de définir le nombre exact de logements que l'on construira, en réfléchissant au bon équilibre par rapport au quartier et aux besoins.

Question : Un citoyen rebondit sur les propos du maire qui a avancé le chiffre de 90% de logements sociaux qui seraient attribués à une population locale. Il souhaite savoir si cela sera le cas sur le projet de l'Encan.

• Eneko Aldana-Douat, maire de Ciboure précise que sur la question des 80-90 % de logements, il s'agit du projet en plein centre-ville qui est en cours de livraison. C'est une donnée factuelle d'il y a quelques semaines. Sur les dernières livraisons et attributions de logement sociaux, ce sont des habitants du bassin de la Nivelle qui ont pu en bénéficier. Par exemple, pour le projet Harrobia, qui a été réalisé devant le lycée maritime de 92 logements locatifs sociaux: 56% des logements sont pour des Cibouriens, 30% pour des personnes du bassin de la Nivelle et 10% pour des bayonnais. Il insiste sur le fait que les projets réalisés répondent à un besoin local.

Question : Deux participants souhaitent savoir comment se déroule le processus d'attribution des logements sociaux ?

• Eneko Aldana-Douat, maire de Ciboure précise qu'il existe deux types de logements sociaux : le locatif social et l'accession à la propriété. L'accession à la propriété se résume à un bailleur qui vend à un propriétaire. Sur la ville de Ciboure, la mairie propose des dossiers aux bailleurs qui le plus souvent suivent l'avis de la commune. Il prend l'exemple de l'opération d'Iturri Alde avec une livraison de 30 logements en BRS dont 29 attribués à des habitants de Ciboure et du bassin de la Nivelle. S'agissant du locatif social, la démarche est différente, avec une commission d'attribution. Le poids du maire est assez suivi et écouté. Sur les dernières attributions faites à Iturri Alde, sur 21 LLS, 11 ont été attribués à des Cibouriens, 4 à des personnes issus du bassin de la Nivelle et 5 sont réservés à l'association EVAH (association insertion handicap). Le maire précise que les logements sociaux inquiètent mais l'expérience à Ciboure révèle qu'ils sont attribués en grande majorité à des Cibouriens.

Jean-René Etchegaray, Président de la CAPB et maire de Bayonne partage son expérience de maire de Bayonne qui est une ville à 30% de logements sociaux. Il indique que l'on se fait une idée fausse des conséquences qu'il y a à accueillir des logements sociaux à la hauteur de ce que la loi SRU exige. Aujourd'hui, le quota est atteint à Bayonne et la commune pourrait se dire qu'il n'y a pas besoin d'en faire davantage. Et pourtant, Jean-René Etchegaray précise qu'entre 800 et 900 logements sont actuellement construits dont 45% seront des logements sociaux (30% en locatif et 15% en accession à la propriété). Il estime que cela est nécessaire car plus de 70% de la population est éligible à un logement social. Sans logement social, la jeunesse ne pourra pas s'installer dans le Pays Basque ce qui n'est pas entendable pour des élus. Il donne l'exemple d'une opération avec 350 logements dont 1/3 sont occupés par jeunes qui ont moins de 30 ans et 50% par des moins de 40 ans. Il conclut en rappelant que l'objectif politique que la communauté d'agglomération s'est fixée doit être atteint pour éviter une situation où la jeunesse serait obligée d'aller habiter de plus en plus loin alors que les emplois se trouvent principalement ici, sur la côte.

Question : Un participant s'interroge sur la hauteur des immeubles qui vont être construits ?

 Eneko Aldana-Douat, maire de Ciboure précise que la fourchette du PLU est très large permettant ainsi de travailler toutes les possibilités avec néanmoins la contrainte de ne pas dépasser l'existant environnant. S'il ressort de la concertation un besoin de grands espaces verts, cela impactera la hauteur des bâtiments.

Question: Un citoyen s'interroge sur le nombre de logements actuels dans le quartier de l'Encan. Il rebondit sur le chiffre des 460 logements maximum annoncé. Il souhaite savoir combien de logements sont présents actuellement dans le quartier et de quelle manière sera gérée la sécurité dans l'espace public pour éviter notamment les points de deal.

- Eneko Aldana-Douat, maire de Ciboure indique qu'aujourd'hui, la ville compte 14% de logements sociaux. Pour atteindre les 25%, il en faudrait à peu près 380 de plus. Il précise que c'est un chiffre "dynamique" qui évolue en fonction du rapport logements sociaux/résidence principale. Aujourd'hui, le quartier de l'Encan comprend 96 logements sur site.
- Sur la question de la sécurité, Astrid Wertheimer de l'Atelier d'urbanité Roland Castro prend la parole et précise que dans tout projet d'aménagement, il y a une attention portée à la sûreté dans l'espace public, l'inclusivité. L'objectif est de dessiner des espaces dans lesquels tout le monde se sente bien. Elle indique qu'il existe même des bureaux d'études spécialisés dans la sûreté de l'espace public. Si des besoins se faisaient sentir, des études complémentaires pourraient être menées.

Sur les acquisitions foncières

Question : Un participant souhaite savoir comment se déroulent les acquisitions foncières et quel est le rôle de l'EPFL ?

• Eneko Aldana-Douat, maire de Ciboure indique que les acquisitions foncières ont débuté il y a 10 ans avec l'EPFL qui achète pour le compte des collectivités, que cela soit pour la commune ou pour l'agglomération. Aujourd'hui, il existe des zones sur le quartier de l'Encan qui sont quasiment à 100%, propriété de l'EPFL. Sur d'autres zones, l'EPFL possède moins de biens. Ce processus dure depuis 10 ans et va se poursuivre parallèlement à la réflexion sur le devenir du quartier. Il précise que l'avancement des réflexions autour du futur quartier va aider à prioriser des zones et à en délaisser d'autres.

Question : Une Cibourienne indique qu'elle habite sur l'îlot Valentin, zone préemptée. Elle souhaite savoir si elle est prioritaire sur les logements sociaux qui vont être construits ?

 Eneko Aldana-Douat, maire de Ciboure indique que le but n'est pas de renvoyer des Cibouriens pour y loger d'autres Cibouriens. L'ensemble des personnes propriétaires de biens ou qui habitent la zone préemptée déjà rencontrée, a trouvé des solutions de logements.

Sur le caractère inondable du quartier/les problématiques fluviales

Question : Un participant s'interroge sur la pertinence de construire sur un terrain inondable.

- Eneko Aldana-Douat, maire de Ciboure précise que l'on peut construire en zone inondable, de façon très réglementée et à certaines conditions. Par exemple, le quartier Zubiburu, qui est sur le même secteur, a été construit sans logements en rez-de-chaussée.
- Astrid Wertheimer de l'Atelier d'urbanité Roland Castro précise que sur certaines zones, il est impossible de construire en zones inondables car les risques sont trop importants. Dans d'autres zones, il est possible de construire sous conditions, un certain type de programme (pas d'équipement public sensible, construction impossible en deçà d'une certaine côte de niveau, zone refuge à l'intérieur des commerces...). Elle précise qu'il existe un certain nombre d'outils réglementaires permettant de construire en sécurité en zones inondables. Elle indique qu'il y a aussi des règles qui sont de l'ordre du retour expérience tel que laisser passer le flux des eaux, éviter de bloquer l'écoulement de l'eau, favoriser l'infiltration dans le sol. Elle complète enfin en indiquant que le projet vise une amélioration de l'état existant : aujourd'hui c'est un site 100% imperméable, et tout ce qui sera réalisé améliorera la situation actuelle.

Question: Un participant précise que le bassin évoqué lors de la présentation n'est pas un bassin d'eau pluviale mais un bassin d'eaux usées. Il s'interroge sur la gestion de ce bassin d'où émane de très fortes odeurs et qui se situe à côté de l'école Marinela.

 Après vérification auprès des services de la communauté d'agglomération Pays basque, le bassin école de pêche est effectivement un bassin d'eaux usées. Il renvoie les eaux usées par refoulement vers la station d'épuration de Laburrenia (située sur Urrugne). S'agissant d'un bassin d'eaux usées, lors des opérations de maintenance (retrait des bennes de déchets, curage...) il peut y avoir des gênes olfactives. L'exploitant tente de les limiter. Le bassin est également équipé d'un dispositif de désodorisation.

Sur l'économie/le bassin d'emploi

Question : Un participant questionne l'arrivée de nouvelles personnes dans le quartier au regard du bassin d'emploi.

• Eneko Aldana-Douat, maire de Ciboure précise que la communauté d'agglomération pays basque possède un très faible taux de chômage (- de 6%). Il complète en indiquant que les chefs d'entreprise, tout comme les collectivités, n'arrivent pas à embaucher. Le maire évoque de nouveau ses permanences les vendredis, durant lesquelles la problématique du logement pour les personnes travaillant à Ciboure est la plus abordée. Les citoyens qui viennent le voir ont le plus souvent les profils suivants : des jeunes de 30 ans qui habitent toujours chez leurs parents car ne pouvant pas se loger là où ils travaillent ; des retraités qui ont travaillé toute leur vie et n'arrivent pas à se loger.

Question : Un citoyen se demande combien d'emplois sont présents à l'heure actuelle dans le quartier et si le projet va maintenir ses emplois et/ou en générer ?

• Eneko Aldana-Douat, maire de Ciboure indique qu'un diagnostic sur l'activité économique sur le secteur de l'Encan a été réalisé avec l'agglomération. Le constat : des entreprises resteront, d'autres ne pourront pas être maintenues sur place et de nouvelles arriveront. Il précise qu'il s'agit de re-réfléchir au fonctionnement de ce futur quartier, qui se veut dynamique avec une mixité fonctionnelle : de l'habitat, des infrastructures publiques, des commerces, des entreprises. Ce ne sera pas Joncaux à Hendaye ou Berroueta à Urrugne mais il y aura de l'activité économique sur place.

Sur la circulation/connexion avec les autres quartiers

Question : Une participante indique que le quartier Marinela est une zone de transit et se demande si cela a bien été pris en compte dans les études pour l'aménagement du quartier ?

- Eneko Aldana-Douat, maire de Ciboure précise que la zone de l'Encan est une zone de transit et même un goulot d'étranglement. C'est l'axe majeur d'entrée et de sortie sur l'ensemble du secteur au sud de Ciboure. Il précise que plusieurs options sont envisagées avec notamment des percements supplémentaires sous la voie ferrée, pour désengorger au maximum tout le secteur Sud de Ciboure, pas seulement la zone de l'Encan.
 - Concernant les transports en commun, il précise que la transition ne se fera pas du jour au lendemain car inciter les gens à moins utiliser la voiture au profit d'autres modes de déplacement, c'est aussi faciliter l'usage de ces mobilités actives. Aujourd'hui, comme dans de nombreuses villes, la ville de Ciboure a été réfléchie pour la voiture. Il indique que l'offre de transports en commun va se développer avec un cadencement à la demi-heure, toute la journée de 7h jusqu'à 21h sur la ligne existante avec également une ligne Nord-Sud Saint-

Jean-de-Luz - Bayonne toute la journée. Il précise qu'il est important de faire évoluer les logiques de déplacement car dans le cadre du diagnostic réalisé par l'atelier d'urbanité Roland Castro, ce sont 75% des déplacements intercibouriens qui se font en voiture (pour faire maximum 2 km).

Sur les équipements

Question : Un participant interroge la présence d'un EHPAD dans le futur quartier.

• Claire Chaussade, de l'agence Débats demos by Lissen : Il ne s'agit pas d'un invariant du projet donc si cela semble important, il ne faut pas hésiter à l'inscrire sur les fiches de contribution.

Sur le calendrier et le coût/ le financement du projet

Question: Un participant s'interroge sur le calendrier du projet.

 Eneko Aldana-Douat, maire de Ciboure indique qu'il ne peut pas s'engager sur des dates précises car c'est un projet complexe. Néanmoins, il peut être envisagé un début de travaux dans 5-6 ans, avec une articulation en plusieurs phases, tout ne se faisant pas en même temps.

Question : Un citoyen se demande le coût du projet est d'ores et déjà connu ainsi que le plan de financement ? Il souhaite savoir qui va payer et à quelle hauteur ?

 Eneko Aldana-Douat, maire de Ciboure indique qu'il est beaucoup trop tôt pour répondre à cette question. Il existe une estimation du coût d'acquisition du foncier mais le plan de financement n'existe pas car il n'y a pas encore de projet défini.

Sur la démarche de concertation

Question : Un participant s'interroge sur le taux de participation aux ateliers. Il lui semble assez faible au regard du nombre d'habitants de la ville.

- Eneko Aldana-Douat, maire de Ciboure précise que la ville compte 6 200 habitants. Il ajoute que, bien que l'on puisse penser qu'un ratio de 200 personnes sur 6 200 est faible, les réunions publiques et la participation citoyenne montrent que ces chiffres sont en réalité très significatifs, car peu de gens se mobilisent généralement pour les sujets concernant la commune ou l'agglomération.
- Claire Chaussade, de l'agence Débats demos by Lissen précise que d'après son expérience sur ce type de réunions, il s'agit d'un très bon ratio de participation.

4. Restitution du temps contributif

4.1. Le réservoir d'idées des premières attentes citoyennes

Les propositions formulées lors des deux ateliers « Recueil des attentes » sont regroupées ci-dessous par thématiques, sous la forme d'un réservoir d'idées. Ce dernier précise, le nombre d'occurrences, et si la proposition a été soutenue ou non par les autres participants.

Un quartier habité

Atelier 5 nov.	Atelier 14 nov.	Propositions	Nb	Soutenu	Pas soutenu	Court terme	Moyen terme	Long terme
		L'architectu	ıre (22)					
		Une architecture au style basque/ style Labourdin à adapter/ Une architecture locale, traditionnelle/ Style architectural qualitatif: esprit du Pays basque/ Respecter quelques règles du Pays Basque (bardages de couleurs, toits rouges						
1	1		12	5		1		
1	1	Architecture rappelant le style basque et néobasque mais pas que ! /Un mélange avec une architecture moderne	2					
1		Des appartements avec des balcons ou des terrasses	2					
	1	Garder l'architecture, l'âme du quartier, le cachet/ Conserver le style actuel : pêcheur, hangar	2					
	1	Style architectural local respecté : hauteur avec éclairage suffisant du quartier	1					
1		Pas de pastiche basque mais plutôt une architecture type résidence Bikaleak	1	1				
1		Éviter tout ciment en style indéterminé (voir toute l'avenue Delaunay)	1					
1		Il n y a pas de style réel	1					
		Les hauteurs/ La	a densité	(9)				
		Des immeubles pas trop hauts / Une faible hauteur des bâtiments / Des immeubles à taille humaine qui favorisent les échanges (circulation entre les immeubles et tournés						
1		vers les autres)	4	3		1		
1		Des immeubles de 3 étages maximum	2	1	1			
	1	Des bâtiments de 4 étages maximum	1	1				
		Alerte sur la hauteur des immeubles et le nombre d'habitants. Les résidences autour de l'Ibis sont déjà très hautes. Si tout le quartier est à cette hauteur, l'esprit du quartier va disparaitre et l'espace sera trop						
1		réduit	1					

1		Pas de densification	1	1			
		L'histoire/ La mémoire	e du qua	rtier (11)			
	4	Valoriser l'histoire du quartier / Conserver l'identité actuelle du site (chais, locaux commerciaux) / Conserver l'identité de Ciboure avec les marins, les mareyeurs, les					
1	1	artisans Préserver et valoriser certains bâtiments existants (hangars avec leur structure métallique : un joli marché couvert) /	4	7	1		
1		Garder la trace du chantier naval du quartier	3	8			
•		Sauvegarder la cité Elissalde "bloc de 4					
1		maisons Geztelu Sahar" : les réhabiliter	1				
1	1	Essayer de garder, d'insérer l'histoire des chais/ Restaurer les chais pour les pêcheurs	2	1			
		Mettre des affiches (photos) qui					
	11	évoqueraient l'Encan d'avant	1				
	<u> </u>	La typologie des I	ogement	ts (2)		<u> </u>	
1		Privilégier les appartements T4/T5 pour les familles	1				
	1	Des appartements plutôt T3/T4	1	1		1	
		La mixité so	ciale (6)				
1	1	Inciter à la mixité sociale/ Un quartier ouvert à tous	4	3		1	
1		Répartir les logements à vocation sociale et ceux en accession à la propriété	1		1		
1		De la mixité au sein même des immeubles avec de petits appartements (jeunes/saisonniers et personnes âgées)	1				
		La mixité générat	ionnelle	(12)			
		Inciter à la mixité générationnelle / Mixité entre les anciens et les jeunes / Un quartier avec toutes les générations confondues :					
1	1	9	9	7		1	
1		Un foyer intergénérationnel avec des studios (FJT, seniors, familles monoparentales)	1	1			
1		Un lieu de vie intergénérationnel (EHPAD) avec une mixité entre jeunes et personnes âgées qui pourraient être en capacité de donner des cours	1				
	1	Disposer les résidences seniors proche des crèches avec des espaces permettant de partager des instants ensemble	1				

		Les locaux pa	rtagés (9)				
	4				4		
1	1	Une buanderie commune Des parties communes pensées pour le			1		
1		stockage	1	1			
		Intégrer de l'habitat partagé (lieu collectif					
		partagé, espace cuisine ou chambre d'amis	_	_			
1		partagés)	1	1			
		Un logement partagé par exemple un T4 avec un espace commun et des chambres					
1		individuelles	1	1			
		Aménager les parties communes : penser					
		aux personnes âgées avec un partage des	_				
1		espaces pour échanger, papoter, tricoter Prévoir des lieux partagés (bricolage,	1				
1		stockage, réunir une salle multi-activités)	1	2			
	1	Des espaces de détente partagés	1	2			
			1				
	1	Un local à vélo commun dans les immeubles	0"	(=)			
		Des logements pour les Cibouriens (toutes	es Cibour	ens (5)			
		les tranches d'âges) / Priorité aux					
1		Cibouriens	3	3			
		Des logements pour les habitants de					
		Ciboure et du bassin de la Nivelle français.	4		0		
-		Ils doivent être actifs en majorité Des logements pour tous les Cibouriens	1		9		
	1	sauf les dealers de Zubiburu	1	1			
		Des logements pour le	es saisonr	niers (5)			
		Des logements pour les saisonniers / Des		Ì			
		studios pour les personnes travaillant en					
1	1	saisonnier : le tourisme est une composante de l'activité de la commune	1	1	4		
1	ı	Combiner des logements pour les étudiants	4	1	1		
1		et les saisonniers	1	1			
		Des logements pour	les senio	rs (16)			
1	1	Une maison pour senior/ Maison de retraite	7	2		1	
		Faire un "Aristide Briand" : un foyer senior	-				
1		bis	1	2			
		Un lieu de vie intergénérationnel (EHPAD)					
1		avec une mixité entre jeunes et personnes âgées en capacité de donner des cours	1				
<u>"</u>		Des logements pour les retraités / Des	<u> </u>				
		logements pour les seniors, les personnes					
1		âgées	6	1			1
	1	Un foyer des logements pour les personnes handicapées et les seniors	1				
	<u> </u>	Harialoapees et les selliuls	1				

		Des logements pour	les famil	lles (20)			
		Des logements pour les familles	5				
1	1	Un quartier pour recevoir les actifs travaillant à Ciboure et logés loin de leur travail aujourd'hui/ Priorité sur les logement pour les personnes participant à l'économie de la ville Ciboure/ De l'habitat pour les étudiants semble compliqué car il n y a pas de faculté. Il faut attirer le plus d'actifs possible.	3				
		Des logements pour les jeunes/ pour les	•				
1	1	jeunes Cibouriens Des logements pour les familles en	3				1
		résidence principale/ Pas de logements pour la location saisonnière (AirBNB)/ Imposer les 25% de logements autres que des logements sociaux en résidence principale. Bannir le logement secondaire de cette zone	0	0			
1		qui doit rester un quartier vivant Ce quartier doit abriter les expropriés	3	2			
	1	Des logements pour les artisans locaux	1				
	'	Des logements pour les personnes mono					
		parentales	1				
		Des habitations adaptées aux familles					
	1	recomposées	1				
	1	Des habitations adaptées aux personnes handicapées	1				
1		Des logements pour les étudiants	1	1			
		Enjeux environnementau	x des im	meubles	(9)	1	
1		Des immeubles à faible émission : panneaux photovoltaïques et recyclage de l'eau et utilisation en circuit fermé	2				
1		Dans les immeubles collectifs (ou autre) prévoir l'installation de panneaux photovoltaïques	1	1			
1		Utilisation d'alternative pour le chauffage (datacenter)	1				
1		Construire des bâtiments passifs	1	2			
		Isolation extérieure favorisant l'inertie des					
1		bâtiments	1	2			
1		Du triple vitrage côté voie ferrée	1	2			
1		Construire sur pilotis	1				
	1	Pas de logement en RDC à cause du risque inondation	1				
	<u>'</u>	Végétalisation des imme	•	oitures (1)	0)		
1	1	Végétaliser les toits	4	1			
1	1	Végétaliser les bâtiments	2				
1		Des jardins partagés sur la toiture	2				
1		Végétalisation étagée des constructions réalisées	1				
	1	Des toits terrasses ouverts à tous	1	2			

		Autres	(4)			
		Pourquoi les gens vivant dans le quartier n'ont pas de proposition de relogement sur place? Pourquoi déloger sans proposition de relogement? Prévoir des opérations tiroirs afin que les actuels résidents n'aient pas à changer de quartier pendant les				
1		travaux	1			
1		Favoriser le BRS pour l'accession	1			
	1	Prévoir, en plus du logement social, une partie en accession à la propriété	1		1	
	1	Ne pas construire de logements proche de la voie ferrée. Le long de la voie verte, privilégier la voie verte et les parkings	1			

Les déplacements et le stationnement

Atelier 5 nov.	Atelier 14 nov.	Propositions	Nb	Soutenu	Pas soutenu	Court terme	Moyen terme	Long terme
		La coexistence des différents	modes	de déplace	ements (5)			
1		Faire coexister piétons, vélos et voitures	1					
1		Créer de nouveaux axes de circulation (voitures) pour apporter de la fluidité : des axes piétons et des axes vélos	1					
	1	Aménager les routes pour sécuriser les circulations cyclistes et respecter les piétons	1	1				
1		Des voies piétonnes et voies cyclables séparées	1					
	1	Des voies différentes pour les piétons, les vélos et les voitures : 30 % pour chacun des modes	1					
		Les transports of	en comm	un (6)				
1		Encourager et améliorer les transports collectifs	3	10				
1		Aménagement des transports en commun (minibus) en renfort (fréquence)/ Une meilleure rotation des transports en commun	2					
1		Maintenir les dessertes de transports en commun	2	1				
1	1	Des transports en commun avec des fréquences qui arrangent les usagers (exemple vers la Plaine des Sports) Créer des navettes SJDL/ Ciboure	1					
	1	Des navettes électriques gratuites	1					
		Les trott	oirs (9)					
1		Des trottoirs plus larges notamment pour les poussettes ou les PMR/ Des trottoirs accessibles à tous types de mobilités	3	2				
1	1	Sécuriser les trottoirs/ Respect des piétons sur les trottoirs / Des trottoirs réservés aux piétons afin qu'ils se déplacent en toute sécurité Des trottoirs entretenus pour faciliter la	5	9				
	1	circulation des poussettes et des PMR	1	1				

		Le stationr	nement (3	32)			
		Des parkings/ Du stationnement					
		résidentiel / Prévoir suffisamment de					
		parking pour les résidents et les visiteurs					
		passagers par rapport au 75%					
		d'augmentation des logements/ Le					
		stationnement des voitures est important					
		pour les familles, les seniors, les					
		travailleurs (santé, artisans)/ Prévoir					
		suffisamment de parkings pour rendre les		_			
1	1	trottoirs aux piétons	9	1			
		Du stationnement en silo : la quantité doit					
		être pensée en relation avec le nombre					
		de logements construits / Un parking à					
		étages (2 ou 3) contre la voie ferrées qui					
		serait gratuit pour les résidents du					
		quartier : prix raisonnable au mois et non					
1	1	parking Vinci/ Parking aérien	5	2	3		
		Du stationnement souterrain/ Un parking					
		souterrain avec surface végétalisée :					
		gratuit pour les résidents et les					
1	1	commerçants /	3				
		Surtout pas de parking souterrain comme					
	1	à St Jean de Luz	1	1			
		La gratuité du stationnement pour les					
1		commerces (1h)	1				
1		Moins de stationnement payant	1				
		Réfléchir à une tarification différenciée du					
		stationnement entre les résidents, les					
		non-résidents, les logements et les					
1		activités	1				
		Du stationnement devant les commerces,					
	1	les cabinets médicaux, les entreprises	1	1			
		Des places de parkings collectives pour					
		les habitants et les usagers					
1		(commerces)	1				
		Du stationnement poreux comme cela se					
1		fait à divers endroits de la ville	1				
		Limiter le stationnement aux usagers de					
1		Ciboure	1				
1		Du stationnement dissimulé	1				
1	_	Lutter contre le stationnement anarchique	1				
		Réduire la jauge du stationnement avec					
		des places en autopartage et en co-					
1		voiturage dans un quartier d'hypercentre	1				
		Créer des garages dans chaque nouvel					
1		immeuble	1				
		Obliger les hôtels à fournir à ses clients					
		une place de stationnement dans son					
		propre parking afin d'éviter de saturer le					
		stationnement public/ Peut-on imposé à					
		l'hôtel lbis de rendre accessible son					
	1	parking couvert qui est sous utilisé?	2	1			
		Tous les garages supprimés seront-ils					
		redistribués ? Où vont se garer les futurs					
1		occupants?	1				
<u> </u>	·	L F1 15				·	1

		Les pistes c	vclables	(13)		
		Des pistes cyclables/ Plus de pistes				
		cyclables Développer les pistes cyclables				
1	1	(mobilités douces)	7	9		
		Des pistes allouées pour les trottinettes et				
	1	les vélos	1	1		
		Créer de vraies voies cyclables (celles				
	1	existantes sont dangereuses)	1	1		
		Un quartier accessible entièrement à vélo	,			
1		(piste cyclable protégée)	1			
		Élargir la piste cyclable (sur l'emprise				
		SNCF) avec des plantations de fruitiers et				
1		d'espèces locales à visée pédagogique	1			
4		Une piste vélo pour se raccorder à	4			
1		Urdazuri	1			
4		Piste cyclable qui communique avec le	4			
1		centre-ville et St Jean de Luz	1			
		Les abris	vélos (3		1	
1		Des abris, parkings vélos	2	1		
		Des garages à vélos couverts et fermés				
1		comme devant les gares	1			
		Les mobilité	s douces	: (9)		
		Des mobilités douces/ Privilégier les	3 dodes	s (3)	1	
		mobilités douces (piétons, cyclistes) avec				
		des voies cyclables séparées / Faciliter				
		les déplacements piétons, vélos et				
1	1	personnes âgées	5	1		
	-	Consacrer une voie aux liaisons douces				
		en excluant la circulation automobile (rue				
		Bourousse et prolongement dans le				
		quartier) entourée d'arbres / Une zone				
1	1	piétonné et cycliste	2	1		
		Création d'un passage vélos, piétons				
		entre la rue de la Nivelle et le bâtiment de				
	1	la Mission des pêches (à préempter)	1			
		Penser l'aménagement à partir des				
		contraintes des personnes en situation de				
	1	handicap ou à mobilités réduites	1	1		
		Le plan de c	irculation	ı (6)		
		Anticiper le plan de circulation (voitures,	n-ochatioi	1-(0)		
1		vélos, piétons)	1			
		Adapter toute la chaine de déplacement	-			
1		dans le bassin d'emploi (train, bus)	1			
		Ouvrir la circulation pour désenclaver le	-			
	1	•	1	1		
	<u> </u>	Prévoir une voie de contournement du	-			
	1	centre-ville pour la circulation de transit	1			
	<u>'</u>	Désengorger l'avenue François Mitterrand				
	1		1	2		
	1	Aménager des voies larges et sécurisées	1			

		Les passages sou	s la voie	ferrée (5)			
1	1	Ajouter ou agrandir les tunnels sous la voie ferrée /Création d'un souterrain sous la voie ferrée entre l'avenue Errepira et l'arrêt de bus Speraber (avenue Jean Jaurès) pour l'accès vers le Sud et le centre-ville Désengorger les voies bloquées par la	4	1			
	1	voie ferrée	1				
	<u>'</u>	Les axes aut		e (4)			
	1	Limiter la circulation automobile dans le	.omobile:	5 (4)			
1		nouveau quartier	1				
		Limiter les voitures et les bus au niveau					
1		des grands axes	1				
1		Préserver et améliorer les axes automobiles (passage incontournable pour accéder à certains quartiers et hausse de la population) Il est illusoire de penser que les gens ne vont plus se déplacer en voiture car très	1				
	1	souvent on sort du quartier	1				
	T	Une nouvelle pas	serelle/	oont (14)	T	I	
		Une passerelle piétons, vélos entre St Jean et Ciboure /Réaliser une passerelle vélos, piétons entre l'avenue Jean Poulou et le "groupe Elgas" au-dessus de la Nivelle pour accéder à St Jean de Luz/ S'il reste des sous, une passerelle sur la Nivelle pour les vélos et les piétons direction Urdazur / Faire deux passerelles en parallèle pour aller à St Jean de Luz:					
	1	une piétonne et l'autre pour les vélos Créer un autre pont entre Ciboure et St	9	8			
1		Jean	1	10			
	1	Désengorger le quartier (qui sera davantage congestionné avec les nouvelles constructions) par la création d'une passerelle ou d'un accès entre le quartier et la nationale au niveau de l'avenue Speraber vers St Jean-de-Luz	1				
		Prévoir un autre franchissement de la	•				
	1	Nivelle pour éviter la traversée de ce quartier par les voitures et autres	1	3			
		Construire un nouveau pont sur la Nivelle					
	1	pour désengorger l'avenue du général de Gaulle	1	4			
	1		1	1			
	<u> </u>	La limitation d Réduire la vitesse de circulation dans les	e la vites	sse (3)	<u> </u>		
	1	axes actuels	1				
	1	Limitation de la vitesse à 30 km/h dans toute la zone	1	10			
1		Imaginer une autre solution que les dos d'âne pour réduire la vitesse	1	2			

		Autro	es (9)				
1	1	Faciliter l'accès au quartier	2	2			
1		Sécuriser les passages piétons	1				
1		Une OAP est prévue dans le PLU sur la route d'Holette (Erreka Zahar)	1				
1		Le quartier de l'Encan va générer des flux de circulation supplémentaires : prévoir les aménagements en conséquence	1				
1		Comment gère-t-on les flux de circulation supplémentaires dans l'avenue F. Mitterrand seule sortie St Jean/ Urrugne?	1				
1		Il ne faut pas que ce soit un îlot enclavé: intensifier la fluidité avec les autres quartiers de Ciboure mais aussi avec le bassin de vie principal que constitue St Jean de Luz	1		1		
1		Faciliter l'accès à l'autoroute : gratuité entre St Jean et Urrugne	1				
	1	Créer des zones de co-voiturage	1				

Quartier de proximité

Atelier 5 nov.	Atelier 14 nov.	Propositions	Nb	Soutenue	Pas soutenue	Court terme	Moyen terme	Long terme
		Le centre M	arinela	(8)				
1	1	Renforcer le centre Marinela / Intégrer des commerces au sein de Marinela : ne pas démultiplier les boutiques pour maintenir l'activité actuelle / Développer des commerces non présents aujourd'hui sur le quartier et qui nécessitent de prendre la voiture/ Intégrer et compléter l'existant en termes de commerces et équipements publics / Implanter une pluralité de commerces sans doublonner ceux implantés à Marinela	8	6	3	1		
		Les types de co	mmerc	es (29)				
1	1	Maintenir, conserver la poissonnerie et les chais de pêcheurs	5	3	1			
1	1	Conserver la boucherie Conserver les entreprises, services et les commerces existants dans le quartier	5	6		1		
1		Une boulangerie / Une boulangerie artisanale	3	1		ı		
1		Un pressing/ Une blanchisserie	2					
1		Une épicerie participative/ Une épicerie	2					
1	1	Des commerces	2					
1		Un magasin de cycle et motocycles Une boutique éphémère (créateurs,	1		1			
1	1	artistes) Développer les commerces d'alimentation	1					
	1	Un fleuriste	1					
	1	Maintien du garage : trouver une solution pour qu'il reste à Ciboure afin de faciliter la vie des Cibouriens	1	5				
1		Attirer une population plus jeune avec des commerces plus novateurs	1					

		L'implantation des c	comme	rces (6)		
1		Regrouper tous les commerces sur un seul endroit autre que Marinela / Il faudrait regrouper tous les commerces sur un même site : les commerces existants et de proximité	2	2		
1		Implanter les commerces le long de la voie ferrée/ Installer des commerces et des ateliers divers tout le long de la voie de chemin de fer. L'accès pourrait se faire à pied par la voie verte et par l'avenue G. Delaunay	2	_		
	1	Des commerces à implanter au plus proche du centre historique	1		1	
1		Éviter la concentration de gros commerces	1			
		Restaurants/	bars (7)		
1		Un restaurant	3	5		
1		Un café (associatif, salon de thé)	1			
	1		2	4		
1		Favoriser les petites implantations et des lieux de vie et d'animation (bars)	1	1		
		Artisanat	(4)			
1	1	Maintenir la présence des artisans	3		1	
	1	Créer de nouveaux locaux pour les artisans en plus du maintien de ceux existants	1			
		Marché/ des ha		2)		
		Un marché couvert/ Un marché de petits producteurs en complémentarité de celui de St Jean de Luz et de Ciboure / Un emplacement pour un marché / Un jour de marché hebdomadaire autour du mur à gauche et des cafés / Un marché couvert avec un primeur, un fromager, un	`			
1	1	poissonnier, laveries Une halle commerçante / Une halle dans les anciens locaux du tram/ / Créer une halle ouverte à l'année (Ex. à Anglet S Cantons) / Des halles (marché couvert) avec des producteurs locaux qui peuvent accueillir des soirées musicales	7	9		

		Locaux associ	atifs (1	4)		
		Des locaux, structures, espaces associatifs / Réimplanter des structures associatives dans le quartier / Conserver le tissu	Ì			
1	1	associatif Un lieu de rencontres pour les jeunes :	6	6		
		quels sont leurs besoins? / Un espace associatif dédié aux jeunes et moins jeunes / Une structure pour les jeunes avec un babyfoot, des flippers, des jeux et un bar sans alcool/ Des lieux d'accueil pour les				
1	1	jeunes adultes : des espaces de jeux / Un lieu de vie pour les jeunes (adolescents)	5	6		
1	1	Des locaux associatifs culturels et créatifs / Un espace pour les musiciens, les peintres et autres	2	U		
1		Un espace pour les retraités	1			
1		Revitaliser un chais en nouvelle fonction de local partagé style "Club House" tenu par les habitants du quartier (belote, jeux de société)	1	1		
1		Un rooftop associatif pour une vue 360° sur tous les sites (Rhune, Nivelle) avec un observatoire car les immeubles vont nous cacher les vues actuelles	1	2		
		L'école Mari	nela (3)			
1		Prévoir une école plus grande	1			
1		Maintenir l'école dans l'espace public	1			
1		Maintenir l'école existante	1	1		
		La culture	⊋ (3)			
1		Un pôle culturel basque : langue, culture, danse, chant	2	8		
	1	Conserver la culture d'ici	1			
		La médiathè	que (5)			
1		Agrandir la médiathèque	4	2		
1		Prévoir une grande médiathèque, ludothèque et bricothèque	1	2		
		La crèche	(5)			
1		Augmenter la capacité de la crèche	3	5		
1		Améliorer l'architecture de la crèche	1			
1		Maintenir la crèche	1	1		
		Regroupement des é	quipen	nents (4)		
1	1	Regrouper les activités similaires (éducation : école/ bibliothèque, crèche)	3	1		
	1	Un centre, un pôle enfants	1	2		

		Tiers lieu/ recy	clerie ((6)				
		Imaginer un tiers lieu "rassembleur",	010110	•				
		convivial et créatif avec des associations,						
		de l'artisanat, une ressourcerie,						
1		ressourcerie	2	1				
1		Un tiers lieu	2					
		Des tiers lieux ou locaux réservés aux						
		habitants pour se réunir, boire un verre						
		avec une gestion pluri-associative, pluri-						
1		représentative et intergénérationnelle	1					
1		Une recyclerie	1	1				
		Activités éconor	niques	(10)				
		Un pôle d'activités économiques : pépinière,						
		co-working/ Favoriser la création d'activités						
		tertiaires (entreprises innovantes, co-						
		working), des bureaux pour les PME, des						
1	1	activités de service, des petits ateliers	4	7			1	
		Conserver les acteurs économiques						
		professionnels déjà en place avec les						
		marins pêcheurs, les mareyeurs, les						
		artisans / Garder les entreprises et les						
	1	commerces existants dans le quartier	2	9				
		Accueillir les différentes activités créatrices						
1		d'emplois (artisans, centre médical)	1	1				
		Attirer les entreprises industrielles et de						
		services dans le nouveau quartier par des						
1		aides et/ ou des avantages fiscaux	1					
		Implanter des activités économiques en						
		rapport avec la continuité du patrimoine						
		local (architecture, activités maritimes,		_				
	1	pêche)	1	1				
	_	Les chais de pêcheurs vont-ils rester à				,		
	1	proximité du port ?	1	4		1		
		Santé (1	9)					
		Regrouper les activités de santé /Créer un						
		pôle santé / Créer un pôle médical / Créer						
		un centre médical et paramédical de						
		proximité : infirmiers, médecins, pharmacie,						
		kiné, dermatologues / Implantation d'un						
		pôle médical pour regrouper les						
		professionnels déjà installés / Un centre						
1	1	médical (chirurgie esthétique gratuite pour les Cibouriennes blaque)	16	26	5	2		
1	1	3 /		20	5	2		
1		Des professionnels de la santé	1	(- (1)				
		Aménagement rez-d	e-chau	ssee (1)				
		Les rez-de-chaussée des immeubles						
		aménagés en parking et commerces pour	_					
1	1	tenir compte du risque inondation	1					

		Services	(4)						
	1	Des services administratifs de la Mairie	1	1					
	1	Maintien des services et équipements	1			1			
	1	Un service de suivi pour les jeunes (activités, voies professionnelles)	1						
	1	Un service de suivi pour les personnes âgées (aide au maintien à domicile)	1						
	Autres (9)								
1		Créer des formations supérieures sur Ciboure (ex BTS)/	2	5					
1		Une cantine sociale/ une restauration sociale	2						
1		Une chapelle	1	1					
1		Mixité des endroits de rencontres (commerces, activités artistiques, sportives)	1						
	1	Une coopérative basquaise	1	1					
	1	Une mission des pêches	1	1					
	1	Un atelier de vélo	1	1					

Les enjeux environnementaux

Atelier 5 nov.	Atelier 14 nov.	Propositions	Nb	Soutenu	Pas soutenu	Court terme	Moyen terme	Long terme
		Arbres/ fleurs (11)					
		Augmenter le nombre d'arbres dans le quartier /						
1	1	Priorité aux arbres / Des arbres variés	5	1				
		Végétaliser les rues avec des arbres ombrageant						
1		/ Des espaces arborés : des trottoirs avec des arbres	2	1				
I		Élargir la piste cyclable (sur l'emprise SNCF)		I I				
		avec des plantations de fruitiers et d'espèces						
1		locales à visée pédagogique	1	1				
	1		1	1				
	1	Arborer la zone le long de la voie ferrée	1					
1		Des fleurs en bacs	1	1				
		Espaces verts/ végétalisa	tion	(19)				
		Des espaces verts / Des espaces verts / Plus de						
		végétalisation / Reverdir / Créer des espaces						
_		verts / Augmenter le nombre d'espaces verts /	40					
1	1	Priorité aux espaces verts Végétalisation sous forme de pergolas avec des	12	4				
		bancs/ Des rues larges avec des espaces						
1		végétalisés	2	1				
		Des bancs dans un îlot de fraicheur pour chaque						
1	1	immeuble / Des ilots de fraicheur	2					
1		Des espaces verts pour imperméabiliser les sols	1					
1		Des jardins	1					
	1	Des espaces verts avec des jeux	1					
	ı	Plusieurs petits espaces v	erts/	(19)	T	I	T	
		Multiplier les petits espaces verts/ Plusieurs petits						
		jardins plutôt qu'un grand espace/ Plusieurs espaces verts/ Pas de grand espace unique,						
		multiplier les petits espaces verts selon les						
1		constructions	14	1	2	1		
1		Des îlots de fraicheur répartis dans le quartier	1					
		Plusieurs espaces verts accessibles pour les						
1		piétons, les vélos, les trottinettes	1					
		Aménager les entrées des nouveaux bâtiments						
		en espaces verts : donc créer plusieurs îlots						
1		verts Plusieurs espaces verts et des bancs devant	1					
	1	chaque bâtiment	1					
	<u>'</u>	•		4				
1		Des parcs, espaces intergénérationnels	1	1				

		He was decreased to	(4.0)					
		Un grand espace vert (Un grand espace vert arboré/ Un grand parc/ Plutôt	16)					
		un grand espace vert lieu de convivialité que plein de petits espaces verts / Un espace vert notable pour faire un îlot de fraicheur/ Un seul grand parc serait						
1	1	mieux avec des rues paysagères ombragées	6	3 1	1			
		Un grand espace vert au centre du projet / Un						
		espace vert central avec une pergola ou un lieu						
		abrité du soleil et de la végétalisation et des bancs						
1		(des bancs circulaires, des barbecues)		-				
1		Des espaces verts avec des jeux d'enfants, un parc fleuri, arboré et un coin chien	1					
		Un grand espace pour permettre à tous les habitants						
1		de se retrouver avec une partie abritée	1					
1		Un jardin public à proximité de l'école	1	1		1	ļ	<u> </u>
		Un espace central de taille moyenne et plusieurs						
		petits espaces convergents. Raccorder ces espaces						
		à l'axe central structurant Vortu Ondoon reliant						
	1		1 			-	-	
		Un grand parc avec des grands arbres pour avoir de l'ombre. Pas de petits parcs qui favoriseraient des						
	1	rassemblements nuisibles (alcool)	4					
	1	Un seul petit espace vert	1					
	<u> </u>		(0)					
		Les jardins partagés ((8)		Ī			
1	1	Des jardins partagés / Un ou plusieurs espaces pour des jardins partagés		ı İ				
		Création de jardins partagés sur les lieux de vie en						
		bas des immeubles (pour ramasser le persil, le thym,						
1		déposer le compost) avec un responsable du jardin	1	1				
		Une ferme éducative, jardin ou potager partagé pour						
		créer de la convivialité et de la mixité des échanges						
1		(animaux, plantes, arbres, potagers)	1		1			
	1	Des jardins solidaires	1	2				
	1	Un potager partagé	1					
		La voie verte (11)						
		Améliorer la voie verte à l'image de la portion entre						
		Leclerc et Marinela/ Enrichir la voie verte avec						
		davantage d'arbres, de plantes et de bancs/ La voie						
1		verte à améliorer	3	3 1				
	1	Une voie verte	2	2				
		Sécuriser la voie verte par des éclairages et de la						
1	1	1101011110	2	<u>′</u>				
1		Désenclaver la voie verte en créant de nombreux accès	1					
1		Création d'une route sur la voie verte	1					
	1	Une voie verte rue Bourousse par exemple	1					
	1	Arborer la zone le long de la voie ferrée	1					

	Le risque inondation (9)			
	Compte tenu du caractère inondable du quartier,				
1	éviter l'artificialisation des sols	2			
	Prévoir des espaces de récupération des eaux				
1	pluviales	2			
	Un jardin public entretenu en espace inondable et				
1	prévoir l'évacuation des eaux	2			
	Relever les murs qui longent la Nivelle au niveau du				
1	nouveau quartier	1			
	Informations de sécurité à la population sur les				
	risques : inondation (quoi faire, comment être				
1	informé ?) et SNCF (information et quoi faire avec les matières dangereuses)	1			
1	Anticiper pour éviter les inondations	ı			
	1	1			
		1			
	L'eau (10) Réouvrir les anciens ruisseaux afin de les laisser à				
1	l'air libre	2	3		
<u>'</u>	Pour le grand espace vert, prévoir un système de		J		
	récupération des eaux de pluie ou leur évacuation				
	optimale ou leur réutilisation pour l'arrosage pour des				
1	bassins : déplacement de la centralité de Ciboure ?	1			
1	Des plans d'eau, des fontaines	1	1		
	Gestion des eaux usées et pluviales / Gestion des				
1	évacuations des eaux des sols	2			
1	Éviter l'artificialisation des eaux	1			
	Une zone qui est à la base humide ? Marais ?				
	Absorption de l'eau risque d'être difficile. Qui est en	_			
1	charge du curage de la Nivelle ?	1			
1	Garder la rampe de mise à l'eau améliorée	1			
	Pourquoi la Nivelle n'est pas draguée ? Il y a des				
1	sables qui envahissent le lit de la rivière qui déborde à chaque grande marée au niveau des escaliers	1			
1					
	Autres (4)				
1	Garder des perspectives sur les espaces naturels		3		
	existants	1	3	1	
	1 Un jardin pour les animaux (promenade)	1	1		
	1 Un espace fermé pour les chiens (cani parc)	1			
	Utiliser les dalles perforées engazonnées plutôt que				
1	du béton ou du bitume	1	1		

Un quartier convivial

Atelier 5 nov.	Atelier 14 nov.	Propositions	Nb	Soutenue	Pas soutenue	Court terme	Moyen terme	Long terme
		Un mur à gauche/ un fr	onto	n (28)				
		Un mur à gauche / un fronton (patrimoine des						
1	1	pêcheurs) Mur à gauche et jeux entourant cet espace	23	13				
1		convivial	1					
1		Un mur à gauche qui soit polyvalent (à faire côté voie ferrée)	1					
	1		1					
	1	Recréer le grand mur à gauche avec des gradins dans l'esprit place de village	1					
	1	Un mur à gauche/ fronton couvert	1					
		Des espaces de jeu	ıx <u>(</u> 20	0)				
		Espaces de jeux, un parc, une aire de jeux pour						
1	1	les enfants	12	4				
1	1	Un jardin d'enfants Un espace de jeux arboré pour les enfants	3 1	1				
<u>'</u>		Des espaces de jeux, c'est parfait cela ne peut	'					
	1	qu'attirer les jeunes et les jeunes parents	1					
		Des espaces partagés (espaces verts, espaces						
1		de jeux)	1					
1		Faire un espace public à côté de l'école avec un terrain de jeux	1					
1		Un parc pour les enfants avec à proximité immédiate un lieu convivial pour les adultes accompagnant (bar, foodtruck, restaurant, terrasse, espaces pic-nic)	1	1				
		Des espaces de renco	ontre	s (8)				
		Un espace de rencontres / Plusieurs espaces						
1	1	publics de rencontres et de convivialité	3					
1		Un lieu de rencontres avec un café et ateliers	2					
1		(couture, poterie) Un espace couvert et ouvert pour les concerts	2					
		et les animations / Un emplacement pour des						
1	1	fêtes de quartier ou autres animations	2		1			
		Un espace de rencontres végétalisé avec une						
		fontaine et des bancs autour et un peu de	,					
1		verdure	1					
		Des espaces intergénérationnels / Des liquis	tion	nels (5)				
		Des espaces intergénérationnels / Des lieux d'échanges entre générations / Créer un						
		espace de rencontres et d'échanges						
1	1	intergénérationnel	4	3				
		Des espaces de promenade pour vivre						
		ensemble notamment les jeunes et les		4				
	1	personnes âgées	1	1				

		Du mobilier urbain (1	0)					
		Des bancs / Du mobilier urbain pour faciliter les						
1	1	échanges (bancs)	2					
		Des réverbères / De l'éclairage public avec détecteur						
1	1	de présence	2	3				
1		Une gloriette ou un kiosque / Place avec un kiosque	3		1			
	1		1					
	1	Un espace de pique-nique et de détente	1		1			
1		Des WC publics	1					
		Des espaces sportifs (16)					
		Un boulodrome/ Faire une aire de pétanque couplée						
1	1	avec une aire de jeux pour enfants (ex. Urdazuri)	5		1			
1	1	Mur d'escalade (un seul à Bayonne)	3	9				
1	1	Espaces ados : Skatepark, City stade, bike Park	2		1			
	1	Une salle omnisport / Une salle de sport	2					
		Un espace sportif / Réinsérer des structures						
1	1	sportives dans le quartier	2	4		1		
	1	Un espace pour le foot	1					
	1	Un espace pour le rugby	1					
		La sécurité du quartier	(4)					
		Anticiper la sécurité en associant la police aux						
		réflexions d'aménagement car il s'agit d'un quartier						
1		avec du passage	1					
		Création d'un poste de police municipale/ avec des						
1	1	Carrioras	2	1	6			
1		Assurer la sécurité des habitants	1	1	5			
		Autres (1)						
		Une salle aménagée avec possibilité de restauration						
	1	·	1	2				
L	<u> </u>	1 (20.0 240.600)	•		l	1	l	

Autres

Atelier 5 nov.	Atelier 14 nov.	Propositions	Nb	Soutenu	Pas soutenu	Moyen terme	Long terme
		Comment préserver le calme et la qualité					
		autour de l'Encan durant la durée des					
1		travaux?	1				
		Un encouragement à l'utilisation de la					
	1	langue basque	1				
	1	Il s'agit d'un projet à 10 ans. Prévoit-on des évaluations pour l'aménagement en cours de réalisation afin de corriger au besoin le tir pour les phases d'après ?	1				

4.2. Les critères de qualité du projet formulés par les participants

L'aménagement du site serait une réussite si...

Logements:

- on y trouve des logements d'habitation à vocation sociale et de l'accession à la propriété
- les logements sont abordables pour les Cibouriens et ceux du bassin de la Nivelle
- l'attribution des logements est en priorité pour les Cibouriens / Si les habitants actuels sont relogés /Si les Cibouriens peuvent être logés à Ciboure
- on trouve des logements pour tout le monde : familles, retraités...
- il y a 250 logements maximum

Architecture

- il y a un style Labourdin (obligatoire)
- les constructions se font dans le respect de l'architecture locale (hauteur, style...) / l'identité basque est respectée (architecture) / le quartier est aménagé avec une architecture basque- (x4)
- l'architecture est de qualité
- on trouve un mélange de maisons individuelles et petits immeubles
- il y a des murs végétalisés et des panneaux solaires
- on parvient à une harmonie entre le bâti et les sites naturels, le paysage
- on a l'impression que cela a toujours existé
- l'habitat est pérenne dans son côté social et écologique
- le quartier est modernisé

Hauteur du bâti

- les constructions ne sont pas hautes (maximum 3 étages) / Les hauteurs de bâtiments sont mesurés
- la hauteur des bâtiments est progressive par rapport au Sud

Équilibre fonctionnel/ vie de quartier

- on trouve un équilibre entre les logements et les espaces d'activités économiques
- il existe une véritable harmonie entre les logements (pas plus de 4 étages), les commerces, les espaces verts et la mobilité douce /on retrouve une mixité des logements/ des activités/ un bon calibrage du nombre de logements... pour laisser place aux espaces naturels et de jeux (x2)
- la vie de quartier est favorisée : un marché dominical, des immeubles à taille humaine dans le style architectural local, des espaces verts, des commerces de proximité (x2)
- il y a une vie dans le quartier : convivialité, bassin d'emploi

Le vivre ensemble/ La convivialité

- le quartier favorise le bien être ensemble
- il y a plus de jardins et de convivialité
- il y a la présence d'une zone de vie conviviale (pôle culturel, sportif) intégrant l'euskara et la vie associative
- on conserve un quartier à taille humaine et la qualité de vie
- une attractivité pour toutes les cibles : les jeunes, les moins jeunes, les actifs, les familles (bien être de la vie)
- des lieux d'échanges (café)

l'on trouve des zones de loisirs.

Commerces/ marché

- on trouve de nombreux commerces de proximité diversifiés (x5) /des commerces de proximité (modèle centre commercial Marinela)
- on trouve un marché complémentaire à celui de Ciboure et de St Jean de Luz (mercredi)/ De la place pour un marché hebdomadaire (le samedi) et des vides greniers, des brocantes / Un petit marché couvert
- on trouve des commerces et des services publics (santé...) : des cafés, des espaces associatifs (ateliers créatifs, culturels...)

Artisanat/ économie

- Des commerces et des entreprises accessibles financièrement
- Si l'emploi est maintenu dans le quartier à travers des dispositifs attractifs : tiers lieux, zones franches, économie circulaire, espaces culturels...
- on y trouve de l'activité économique (PME, maintien et développement de l'existant)
- l'on trouve des artisans/ les entreprises d'artisanat sont maintenues ou relocaliser sur la zone (x2)

Équipements/ services publics

- Si l'on trouve un pôle médical
- Si l'on conserve les écoles et les crèches
- Si il y a la présence d'un pôle petite enfance (crèche, primaire) lkastola et public qui favorise le vivre ensemble
- Si I'on y trouve une salle omnisports
- on trouve une crèche, un jardin d'enfants, un mur d'escalade (espace pour jeunes...) : pelote, babyfoot, billard, jeux de société

Végétation

- On trouve des espaces verts (x5/ il y a assez d'espaces verts / il y a plus de végétal (en parallèle du risque inondation) / les espaces sont végétalisés et sécurisés (vélos, piétons...)/ il y a des espaces verts / tous les futurs espaces sont végétalisés
- Si le quartier est vivant et végétalisé avec une faible empreinte carbone (optimisation énergétique)

Mur à gauche/ fronton

 Il y a un mur à gauche (X2)/ il y a un mur à gauche couvert qui permet d'autres activités côté voie ferrée

Déplacements/Stationnement

- on y trouve du stationnement adapté à l'activité mais pas de stationnement tampon
- on y trouve du stationnement souterrain
- le stationnement est gratuit pour les commerces (1h au moins)
- la circulation et le stationnement sont plus fluides (abattement de l'isolement créé par le mur de la voie ferrée et de la Nationale)
- le quartier n'est pas un îlot enclavé : il faut intensifier la densité avec les autres quartiers de Ciboure mais aussi avec le bassin de vie principal qui est St Jean-de-Luz (multiplier les passages entre les deux communes) par tous les modes de transport
- il y a une coordination et une cohabitation des différents modes de déplacements
- la circulation et le stationnement sont pris en compte
- on trouve des accès voitures (entrée/ sortie)
- il v a moins de voitures à Ciboure et si le trafic est fluide

- Si un axe de circulation est préservé sous la voie ferrée pour la circulation Est-Ouest
- le centre-ville est relié au quartier : donner envie d'y venir même si on n'y habite pas
- il y a des transports en commun : mode d'accueil plus adapté pour les enfants de 2-3 ans
- le quartier est circulant (facilité de circulations)
- on trouve une offre de mobilité collective adaptée (cohérence entre habitats, lieux de destination et taille des bus (éviter qu'ils circulent à vide)
- des pistes cyclables pour la circulation douce sont créées
- les circulations piétonnes sont sécurisées
- Quid du stationnement et de la circulation par rapport aux logements (+75%) et du stationnement pour les commerces, les bureaux, les ateliers

Les chais

- les chais restent présents dans le panorama du quartier
- on conserve l'esprit des chais (artisans, ateliers divers...)

Mixités/ intergénérationnalité

- l'intergénérationnel et la mixité sociale sont favorisés (X3)
- Prendre en compte l'intergénérationnel : les seniors et les jeunes / il y a une réussite intergénérationnelle entre la crèche, l'école et la maison de retraite/ tout le monde trouve sa place, jeunes, parents, actifs, retraités, handicapés...
- il y a une mixité des populations et une vigilance sur la sécurité (concertation avec la police pour les aménagements)

Espace public

- il n y a pas trop de bétonnage des espaces publics (arbres, espaces vertes et fleurs)
- on y trouve des espaces publics (espaces de jeux) : s'inspirer de ce que l'on voit à St Sébastien au milieu des immeubles
- on trouve une place et un kiosque
- on trouve des jeux (X2), que les enfants puissent jouer dans la rue

La culture

- la culture du Pays Basque (x2), le patrimoine et l'ambiance sont conservés
- on trouve un pôle culturel basque

La concertation

- tous les invariants sont réalisés et si la majorité des variants sont pris en compte
- il y a une prise en compte effective des conclusions de la concertation

Autres:

- l'histoire du quartier est préservée
- il y a un comité de quartier impliqué dans la vie des habitants
- il y a une vigilance sur l'évacuation des eaux pluviales et usées

L'aménagement du site ne serait pas une réussite si...

Densification

- il y a trop de béton, trop de logements et pas assez de végétalisation
- l'impression de béton est ressentie
- il y a une trop grande densité urbanisée (ex : Zubiburu)
- il v a uniquement des logements
- il y'a 450 logements (cela fait trop)

- il y a trop de bâtiments et qu'ils sont trop hauts
- il y a une massification de logements et une trop forte proximité / Si il n y a pas assez d'espaces entre les bâtiments
- Il n'y a pas de barres d'immeuble avec des voies aérées et végétalisées
- S'il y a trop de béton et trop de goudron

Hauteur du bâti

- les bâtiments sont trop hauts (4 étages max) / Si la hauteur des immeubles était trop importante
- il y a trop de bureaux (au détriment du logement)

Architecture

- le bâti empêche la visibilité sur les espaces naturels (Nivelle/ Rhune)
- l'architecture n'est pas cohérente avec le guartier
- l'aménagement ne dépend pas que d'un seul promoteur
- l'identité cibourienne disparait (pêcheurs, mareyeurs...) / l'architecture locale n'est pas respectée (pas comme la nouvelle résidence entre la RN10 et la voie ferrée)

Cité dortoir

- le quartier n'est qu'une cité dortoir (X3)
- le quartier devient une Cité fermée

Déplacements/ stationnement

- le quartier devient un parc de stationnement pour les visiteurs de St Jean-de-Luz
- il y a des problèmes de stationnement
- le guartier reste uniquement une zone de passage
- la contrainte de circulation n'est pas intégrée au projet/ il y a une mauvaise circulation
- le quartier reste enclavé (véhicules)
- Si il y a davantage de trafics voitures gu'actuellement
- Si les déplacements et la circulation ne sont pas respectés

Espaces verts

• on ne prévoit pas des espaces végétalisés (x2)

Autres:

- les logements ne sont pas suffisamment destinés aux personnes attachées au Pays Basque
- l'exemplarité « écologique » et la protection contre le risque inondation en particulier sont ratées
- il y a un phénomène d'échos (bruit des voies ferrées)
- le projet n'est pas inclusif
- les demandes citoyennes ne sont pas concrétisées
- il n y a pas de cabinet médical
- les commerçants actuels ne peuvent pas rester sur le site et que leur loyer augmente
- la salle de sport reste au stade et si le seul garage du quartier ferme : il serait judicieux d'inverser les deux
- le quartier est artificiel comme à Saint-Jean-de-Luz, excluant les habitants de la commune
- le projet ne respecte pas un certain équilibre entre logements/ équipements collectifs et intergénérationnalité